



FICHE SYNTHÈSE

PROGRAMME DE BOURSES D'EXCELLENCE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (PBEEE) ET DE/ DS

1. Description sommaire du PBEEE:

PROGRAMMES	PBEEE Volet # 1 Doctorat	PBEEE Volet # 2 Postdoctorat	PBEEE Volet # 3 Court séjour	DE (FQRNT) ou DS (FQRSC)
<b>VALEUR :</b>	25 000\$ / an	35 000\$ / an	3 000\$ / mois	20 000\$ / an
<b>DURÉE :</b>	Durée maximale de 3 ans + possibilité de prolongation de 12 mois (1000\$/mois)	Une année, non renouvelable	Durée maximale de 4 mois	Durée maximale de 3 ans
<b>SECTEURS DE RECHERCHE :</b>	Tous les secteurs	Tous les secteurs	Tous les secteurs	<u>DE</u> : aérospatiale, NTIC, tech. de la santé, génomique, nanotechnologie.  <u>DS</u> : sc. sociales et humaines, arts, lettres.
<b>QUOTAS :</b> (nombre maximal de dossiers pouvant être présentés au FQRNT, par université québécoise)	Tous les pays (V1) : 4 Brésil (1B) : 1 Chine (1C) : 1 Inde (1I) : 1 Mexique (1M) : 1 Wallonie (1W) : 1	Tous les pays (V2) : 4 Brésil (2B) : 1 Chine (2C) : 1 Inde (2I) : 1 Mexique (2M) : 1 Wallonie (2W) : 1	Tous les pays (V3) : 4 Brésil (3B) : 1 Chine (3C) : 1 Inde (3I) : 1 Mexique (3M) : 1 Wallonie (3W) : 1	DE (FQRNT): 1 DS (FQRSC): 1

Note : En plus de la bourse, le MELS offrira à tous les boursiers PBEEE l'exemption des droits de scolarité majorés applicables aux étudiants étrangers ainsi que la couverture d'assurance maladie offerte par la Régie de l'assurance maladie du Québec. (non-applicable aux bourses DE et DS)

Pour une information complète sur les programmes, veuillez consulter le site internet, au lien <http://www.frqnt.gouv.qc.ca/bourses/>

**Ouverture du concours 2015-2016 : juin 2014**

**Comment appliquer ?**

**1) VÉRIFICATION D'ADMISSIBILITÉ**

Le candidat intéressé doit : 1) s'assurer de répondre à toutes les exigences du volet auquel il désire appliquer (voir [lignes directrices](#)) et; 2) obtenir l'appui d'un professeur de l'UQTR acceptant de supporter sa candidature au programme PBEEE.

Note : Le PBEEE est un programme d'**excellence** s'adressant à des candidats présentant une moyenne académique égale ou supérieure à 3,7 sur 4,3 (ou équivalente).

## 2) PRÉSÉLECTION UNIVERSITAIRE

Le candidat admissible doit déposer son dossier, dûment complété, au Bureau de l'international et du recrutement, directement sur le site internet à cet effet, à l'adresse [www.uqtr.ca/bourses-pbeee](http://www.uqtr.ca/bourses-pbeee)

**Date limite : début septembre (date à confirmer).**

### **Documents à fournir en vue de la présélection universitaire:**

- Formulaire de présélection;**
- Une photocopie de la page d'identification d'un passeport valide du pays d'origine du candidat** ou de tout document officiel permettant d'établir la citoyenneté du candidat;
- Les relevés de notes pour toutes les études universitaires effectuées**, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.). Pour les relevés de notes obtenus en dehors du continent nord-américain, le candidat doit joindre une lettre expliquant le système de notation en vigueur dans l'établissement concerné;
- Lettre d'intention du candidat**, dûment signée (maximum 2 pages). 1) Préciser vos intérêts de recherche et fournir une brève description du projet de recherche à réaliser sous l'octroi de la bourse (maximum une page); 2) Justifier votre demande, notamment le choix de poursuivre des études au Québec, à l'UQTR et avec le superviseur de recherche pressenti (maximum 1/2 page); 3) Indiquer vos expériences pertinentes (postes, distinctions, bourses, publications, etc. (maximum 1/2 page).
- Lettre de soutien de la part d'un professeur de l'UQTR** (le superviseur de recherche pressenti), précisant l'intérêt pour le projet de recherche et expliquant en quoi l'accueil de cet étudiant contribuera à l'internationalisation de la recherche et au rayonnement de l'UQTR. Le professeur pourra imprimer la lettre sur papier en-tête, la signer, la numériser et la transmettre au BRI par courriel;
- Les deux lettres de recommandation complétées par les répondants**, dûment signé (sur formulaire, voir section « vous êtes répondant »). Les répondants pourront imprimer la lettre, la signer, la numériser et la transmettre au BRI par courriel;
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles soumis** et les notifications de l'éditeur pour les articles acceptés pour publication;
- Une copie des lettres d'annonce ou des attestations d'octroi de toutes les bourses obtenues;**

**Important :** tout document soumis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction.

Note 1 : Les documents originaux ne sont pas exigés à la présélection, mais doivent être conservés. Si présélectionnés, les candidats devront transmettre leur dossier final, incluant tous les documents originaux, par la poste, directement au FQRNT, avant le 1<sup>re</sup> novembre (date à confirmer).

Note 2 : Un dossier ne présentant pas les renseignements permettant d'en établir l'admissibilité ou d'en faire l'évaluation à la date limite de présentation des demandes sera déclaré non admissible.

Note 3 : Un comité de sélection se réunira au cours du mois de septembre pour procéder à la présélection des candidatures reçues, en respect des quotas admis par université pour chacun des volets du programme.

### 3) ENVOI DES PROPOSITIONS DE CANDIDATURES PAR LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Les responsables du PBEEE au sein des établissements universitaires doivent soumettre au FQRNT le formulaire de proposition de candidatures, à la fin septembre (date à confirmer). Seuls les candidats présélectionnés par l'UQTR recevront un numéro d'identification personnel et un mot de passe, pour transmission de leur demande de bourse au FQRNT.

### 4) SOUMISSION DES DOSSIERS DE DEMANDE DE BOURSE (DOCUMENTS ORIGINAUX), PAR ENVOI POSTAL, DIRECTEMENT AU FQRNT

Les candidats présélectionnés doit faire parvenir leur dossier complet, incluant tous les documents originaux, directement au FQRNT avant la date limite du concours (date à confirmer). Le sceau postal fera foi de la date de dépôt des documents.

**Important :** Les candidats sont invités à consulter le document [Instruction pour la rédaction d'une demande.](#)

**Date limite : le 1er novembre, à minuit. (Date à confirmer)**

### 5) ANNONCE DES RÉSULTATS

Les candidats seront avisés par courriel de la réception de leur demande et de leur admissibilité au programme en **décembre 2014**. Les résultats seront annoncés par voie électronique en **avril 2015**. Chaque candidat sera alors informé du classement de son dossier dans sa lettre d'annonce.

#### RESPONSABLE DU PROGRAMME PBEEE À L'UQTR :

**Kim Bracken**

Conseillère en développement international

Bureau de l'international et du recrutement (BIR)

Tél.: + 819-376-5011, poste 2355 / Courriel : [kim.bracken@uqtr.ca](mailto:kim.bracken@uqtr.ca)

Site internet PBEEE : [www.uqtr.ca/bourses-pbeee](http://www.uqtr.ca/bourses-pbeee)

\* L'information sur le site internet est disponible en français et en anglais.